

## CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 31 MARS 2016

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

#### Étaient présents :

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Caroline TOUTAIN, Valérie AUVRAY, Joël COULOMBEL, Gilbert MEYER, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoints, Annick LAÏCHOUR, Agnès LANNES, Thomas CAILLOT, Kamel LAHSINAT, Robert DUGARD, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Frédéric MAILLET, Sandra HANCHARD, Mehdi KAÏM, Pierre WEINMANN, Clément DOLPHENS, Micheline CARRÉ, Isabelle GILBERT, Jean-Christophe PERRIN, Armand GEOFFROY, Nicolas GOURY, Gwenaëlle LELARGUE, Conseillers Municipaux.

#### Étaient excusés (avec pouvoir) :

Didier GUILLAUD, Bernard GIRARD, Claire YOUINOÛ, Isabelle TEURQUETY, David CAMPERVEUX, Sylvia CALMES.

- 1 - Approuve le procès-verbal de la séance du 5 février 2016.
- 2 - Désigne Monsieur Gilbert MEYER en qualité de Secrétaire de séance.
- 3 - Entend les communications de la Municipalité :
  - a) Installation du Conseil Local des Jeunes et présentation de ses membres, présents lors de la séance.
  - b) Communications diverses
- 4 - Entend le compte rendu de la délégation de Monsieur le Maire.
- 5 - Approuve le compte-rendu annuel des activités relatif à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté Marignan, présenté par la SAS Marignan, pour l'année 2014.
- 6 - Accepte de céder la parcelle n° AR 35 - sise 2, rue du 1<sup>er</sup> Mai - d'une superficie déclarée de 185 m<sup>2</sup>, au prix de 93 500 €, au profit de Monsieur Nicolas FRANCK.
- 7 - Accepte de céder la parcelle n° AH 261 - sise 5-9-19-21 et 23, rue de la Convention - d'une superficie déclarée de 343 m<sup>2</sup>, au prix de 100 000 € H.T., au profit de Monsieur Rachid EL MORDI.
- 8 - Nomme la place bordée par la rue de la Prairie, la rue du Cèdre et l'allée du Front de Seine : "Place Ambroise CROIZAT".
- 9 - Accepte de garantir l'emprunt contracté par la Société Foncière d'Habitat et Humanisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 55% pour un prêt PLAI d'un montant total de 37 000 €, destiné à financer une opération d'acquisition-amélioration d'un bien immobilier situé 4 Impasse Revert.

- 10 - Adopte la proposition de groupement de commandes portant sur la fourniture et la pose de vitrages et de produits dérivés, avec les villes de Caudebec les Elbeuf, Cléon et Petit-Couronne, et prend acte de la nomination de la ville de Caudebec lès Elbeuf comme coordonnateur du groupement constitué.
- 11 - Adopte la proposition de groupement de commandes, portant sur des travaux d'impression pour les publications communales, avec les villes de Cléon, Saint Pierre-lès-Elbeuf, et le Centre Communal d'Action Sociale de Cléon, et prend acte de la nomination de la ville d'Elbeuf sur Seine comme coordonnateur de groupement constitué.
- 12 - Adopte la proposition de groupement de commandes portant sur l'exécution de travaux de taille, d'élagage et d'abattage d'arbres et de végétaux, avec les villes de Caudebec les Elbeuf, Saint Pierre les Elbeuf et Saint Aubin-lès-Elbeuf, et prend acte de la nomination de la ville d'Elbeuf sur Seine comme coordonnateur du groupement constitué.
- 13 - Approuve l'attribution d'une subvention à hauteur de 800 €, au titre de l'année 2016, à l'association Loisirs et Détente.
- 14 - Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès d'entreprises dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Seine d'été 2016 », et autorise la signature des conventions de mécénat à intervenir avec les entreprises qui souhaitent être partenaires de la manifestation.
- 15 - Valide le rapport 2015 de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées.
- 16 - Accepte les propositions de catégories et de prix correspondants pour le concours des Villes et maisons fleuries 2016, et valide les dispositions du règlement communal de ce concours.
- 17 - Approuve la transformation des postes suivants :
  - Deux postes d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein en postes d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps plein.
  - Un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (17h50) en poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
  - Un poste de brigadier chef principal en poste de chef de Police municipale.
- 18 - Autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de contrat d'un agent nommé sur le grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe et affecté à la Régie des Pompes Funèbres.
- 19 - Autorise Monsieur le Maire à recruter un agent affecté au service Restauration et Hygiène scolaires pour une durée d'un an, sur le grade d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Nous Djoudé MERABET, Maire de la Ville d'Elbeuf sur Seine, certifions que le présent compte-rendu de la séance du 31 mars 2016 du Conseil Municipal a été affiché conformément à la loi, le **01 AVR. 2016**

Le registre des délibérations du Conseil Municipal peut être consulté à la Direction des Services au Public-Secrétariat du Conseil Municipal (s'adresser à Mme Stéphanie NÉHOU).

Le Maire,  
  
Djoudé MERABET.